... de labeur, ont payé la grandeur de la patrie.
Il achève en disant :
En partant au combat, en 1941, dans les rangs de la Wehrmacht, c'est tout un passé merveilleux de gloire et de fidélité que nous emportions dans nos cœurs muets.
Les morts du Donetz et du Caucase ont été dignes des preux de Charlemagne, des bandes fameuses de Charles-Quint et des héros de la guerre de Trente Ans chantés par Schiller.
Si nous nous souvenons, l'Allemagne, elle aussi, soyez sans crainte, se souvient. L'épopée d'aujourd'hui rappelle l'épopée de dix siècles. Et c'est toute la gloire du passé que nos morts ont réinscrite à l'actif de notre peuple, en plus de la gloire arrachée au présent.

Dans la grande communauté germanique

M. Léon Degrelle expose ensuite la leçon qu'il veut tirer de ces réminiscences historiques et des découvertes sentimentales faites par les légionnaires sur le chemin de la gloire :
Dès l'instant, dit-il, où déblayant cent ans de mensonges, nous retrouvions, mêlées à l'Empire, nos gloires les plus flamboyantes, où nous reprenions conscience de nos origines, des perspectives insoupçonnées s'offraient à nous.
Les temps que notre peuple avait connus au XVIme siècle à l'abri de l'Empire, sous l'aile puissante des Aigles, pourquoi ne pouvions-nous pas les connaître de nouveau un jour dans une dignité égale à celle du passé, mais avec, en plus, les possibilités immenses qu'offre la vie frémissante des peuples modernes?
Le tout était de savoir si le passé n'était pas définitivement mort, s'il était possible de vivre noblement, le front haut, dans une grande communauté germanique, où nous ne serions ni étouffés, ni traités en parents pauvres ?
L'expérience des Légions a été une réponse éclatante à ces questions qui nous angoissaient secrètement.
Tous nos soldats pourront vous dire, que nulle part plus qu'à la Légion, notre pays n'a été respecté et honoré. Nous avons connu, après les mois pénibles des tâtonnements, un épanouissement parfait. Nous avons pu être passionnément et totalement les fils de notre peuple.
On ne nous a ni domestiqués, ni utilisés comme des collaborateurs de second ordre. Nous avons eu nos officiers à nous, nos commandants à nous, notre langue à nous, les officiers allemands de liaison étant des amis véritables, aussi prévenants que compréhensifs.
Nous avons bénéficié de toute la puissance de la Werhmacht, de l'incomparable formation militaire de ses chefs et de ses cadres, de sa prodigieuse organisation ; mais dans cet ensemble qui décuplait nos possibilités, nous avons pu être libres, servir, nous épanouir comme jamais livrés à nous-mêmes, nous n'eussions pu le faire. Pourtant la discipline, l'unité du commandement, la rigueur d'exécution dans les ordres sont à l'armée infiniment plus strictes que dans la vie politique.
L'expérience nous a montré que l'épanouissement dans un ordre supérieur était possible. Ce qui fut possible militairement hier, pourra l'être à plus forte raison, politiquement demain.
C'est à nous de croire au dynamisme de notre peuple.
C'est à nous à avoir la volonté de vaincre les obstacles.
Rien, absolument rien n'est impossible. Notre peuple sera demain ce que voudrons qu'il soit.
Que les timorés restent au bord de la route.
A nous, ceux qui ont dans les yeux le feu sacré des vainqueurs.

L'heure des décisions

Et l'orateur poursuit :
Il faut qu'on sache que, fils de la race germanique, fils d'un peuple qui se couvrit d'une gloire immortelle pendant plus de mille ans, sous les drapeaux de l'Empire, nous avons repris conscience de notre qualité de Germains, que dans la communauté germanique nous nous sentons chez nous.
Il faut qu'on sache que dans la grande unité germanique qui se créera demain, nous sommes prêts à prendre notre place, soucieux de maintenir le patrimoine de l'Occident, avec fierté, avec noblesse, mais soucieux aussi de voir grand, de vivre une vie grande.
Nous qui avons vécu au sein de la plus puissante armée du monde, qui avons traversé à pied des territoires vastes comme vingt fois la Belgique, s'imagine-t-on que nous pourrions redevenir demain des petits bourgeois pantouflards et nous cogner le nez à chaque instant sur un poteau-frontière ?
Notre petite patrie c'est l'Occident, mais notre grande patrie, c'est la Communauté germanique au sein de laquelle nos camarades sont morts.
Les glorieux uniformes que nous portons, nous ne pourrons plus jamais les oublier.
Un soldat allemand est pour nous à jamais un compagnon et un frère. Nous sommes de sa race, nous sommes nourris des mêmes gloires millénaires que lui, nos morts sont tombés mêlés aux siens.
Le présent a rejoint le passé grandiose. Nous entrons dans l'avenir avec foi et avec confiance.
Dans la Wehrmacht, nous avons pu vivre comme des nationalistes complets et nous avons grandi le renom de notre patrie. Il en sera de même demain. Au sein de l'empire ressuscité, nous travaillerons dignement dans notre secteur occidental. Non seulement nous serons fiers mais nous préparerons pour notre peuple des siècles de grandeur comme n[illegible] avons la certitude, jamais il n'en aura connus.

Foi dans l'avenir

M. Léon Degrelle exprime alors sa foi dans l'avenir.
Des misères du passé, dit-il, nous voilà soudain en face de paysages immenses.
Nous les regardons, nous les respirons, les poumons dilatés. Peuple de ma patrie, voilà l'avenir grandiose ouvert à ton courage, à ton labeur et à ta foi. Te sens-tu l'âme intrépide des conquérants et des bâtisseurs ? As-tu l'allégresse des hommes neufs qui avancent dans la vie comme dans une fête ?
Demain, nous serons grands, non seulement par notre puissance matérielle, mais par notre puissance spirituelle.
Car il n'est de rayonnement de l'esprit, des arts, de la beauté que dans la grandeur de l'Etat et de la richesse des élites et du peuple.
Une Europe large, claire, puissante se crée.
La force qui animera tout particulièrement cette Europe unie sera le bloc germanique dans lequel nul ne nous demandera de renoncer à notre patriotisme, mais de l'élever au contraire.

Derrière le Führer

Après avoir, de la sorte, défini sa foi dans l'avenir de la patrie, l'orateur s'adressant à ses compagnons d'armes, exalte l'œuvre, la vie et la volonté du Führer, chef incontesté de la grande croisade de la défense européenne contre le bolchevisme.
Nous, dit-il, ses soldats, nous savons avec quelle intelligence et quelle sagesse s'accomplit cette œuvre de salut public.
Il n'est pas un soldat qui revienne de l'Est qui n'ait pas la certitude aveuglante de la victoire.
Les démocraties s'agitent, leur propagande fait du vent, le Führer lui se tait. Il avance quand il l'a décidé, il attend quand ce n'est pas l'heure, il organise, bâtit, sans un écart, sans un geste d'impatience. Tout se fera à son heure. L'Histoire se bâtit pour mille ans. Cela vaut la peine de tout faire avec soin.
Hitler peut compter sur notre fidélité aveugle de soldats du front et de soldats politiques.
Ou qu'il le voudra, comme il le voudra, nous combattrons pour lui dans un don inconditionnel et illimité de nos forces.
Grâce à lui, nous en sommes certains, l'Europe sera sauvée et notre peuple revenu aux sources de son génie se redressera puissant et heureux.
La mort peut venir, nous avons humé déjà avec passion l'avenir gorgé de promesses.
Mais nos vies seront plus puissantes que les dangers et que la mort.
Nous vivrons.
Nous créerons.
Nous forgerons pour notre patrie et pour notre peuple un bonheur qui sera l'honneur de nos vies.
Camarades, Heil au Führer !
Et rendez-vous à la Victoire !

Les ESPAGNOLS et les PORTUGAIS ne se laisseront pas prendre aux promesses des Américains

Berlin, 17 janvier. — Le correspondant diplomatique du D.N.B. signale que l'ambassade des Etats-Unis à Madrid a ouvert « une section culturelle » à l'inauguration de laquelle l'ambassadeur Hayes a prononcé un discours qui laisse clairement comprendre le rôle de cette nouvelle section. Elle devra convaincre les Espagnols et, en général, tous les habitants de la péninsule ibérique du désintéressement de l'impérialisme des dollars et de la vanité du pacte contre le bolchevisme. C'est dans ce sens que l'ambassadeur a rappelé la promesse des Etats-Unis de respecter l'intégrité territoriale de la péninsule ibérique et des possessions espagnoles et portugaises d'outre-mer. Des garanties semblables n'ont cependant pas empêché autrefois les Etats-Unis de s'emparer de Cuba, des Philippines et d'autres territoires appartenant à l'Espagne. On n'a pas oublié non plus l'ordre donné il y a un an par Roosevelt au Brésil de s'emparer des îles du Cap-Vert, ni les visées américaines sur les Açores, les Canaries et Madère, pas plus, d'ailleurs, que la déclaration du président cubain préconisant une occupation de la péninsule ibérique. L'agression contre l'Afrique du Nord et l'A.O.F. et l'encerclement du Maroc espagnol qui en résulte, ont créé une situation qui oblige l'Espagne à prendre des mesures de sécurité et les deux Etats ibériques à constituer un front commun contre le danger menaçant.
Les communiqués officiels signalent que le danger communiste a joué un grand rôle dans les récentes négociations luso-espagnoles sur ces questions. La tentative de l'ambassadeur Hayes de faire passer le danger communiste pour une fraveur enfantine ne peut, certes, avoir de succès dans le pays où le communisme a récemment provoqué des orgies de sang avec l'appui de ces mêmes puissances.

Le Chili et l'Argentine devant le problème de la politique étrangère

Santiago-du-Chili, 17 janvier. — Le général Ibanez, ancien président de la République chilienne, a conféré longuement vendredi avec le président actuel. Le secrétariat général du gouvernement s'est refusé à donner des détails sur le sujet de leurs entretiens. L'ex-président Ibanez a remis à la presse la note suivante :
« Bien que je me sois fait un devoir jusqu'à présent de ne faire aucune déclaration, des considérations patriotiques m'obligent maintenant à rompre ce silence. Je déclare sur l'honneur et sans connaître tous les éléments de jugement dont dispose le gouvernement que je suis adversaire de la rupture des relations diplomatiques avec les puissances de l'Axe, rupture qui, à mon avis, ne doit être envisagée que dans un cas extrême. La Constitution donne au Président de la République la responsabilité et la direction de la politique extérieure. Il dispose de tous les éléments nécessaires pour donner aux problèmes internationaux la solution qui leur convient. J'estime que dans les circonstances actuelles, le devoir de tous les Chiliens est de se trouver aux côtés du Chef de l'Etat et de collaborer avec lui dans toute la mesure du possible pour lui faciliter la création d'une atmosphère d'union nationale.
« Comme ancien chef de l'Etat, comme citoyen, comme soldat, je me rallierai avec fermeté à la décision qu'elle quelle soit, car je ne doute pas qu'elle raffermisse notre souveraineté et sera conforme aux intérêts de la nation. »

CHRONIQUE RÉGIONALE

Des communistes condamnés par la section spéciale de la Cour de Douai

La section spéciale de la Cour de Douai a condamné pour menées communistes :
Jean Ponseele, 24 ans, commerçant à Carvin, à trois ans de prison.
Pierre Verhaeghe, 34 ans, mineur à Loos-en-Gohelle; Oscar Robiquet, 37 ans, mineur à Montigny-en-Gohelle; Fernand Waroquet, 61 ans, commerçant à Loos-en-Gohelle; Fernand Damiens, 34 ans, chef de manœuvre à Pont-de-la-Deûle; Charles Lestienne, 29 ans, lampiste, à Montigny-en-Gohelle, à chacun deux ans de prison.
Jules Herbaut, 43 ans, mineur à Hénin-Liétard, à dix-huit mois de prison.
Emile Havart, 34 ans, tanneur à Montigny-en-Gohelle et Léon Larne, 45 ans, mineur à Hénin-Liétard, quinze mois de prison.
Joseph Balan, 41 ans, manœuvre à Hénin-Liétard; Jules Breda, 45 ans, mineur à Hénin-Liétard; Raymond Brocail, 41 ans, mineur à Lens; Léon Broche, 29 ans, mineur à Hénin-Liétard; Roch Brulin, 45 ans, mineur à Hénin-Liétard; Gaston Laugham, 45 ans, entrepreneur de transports à Loos; Maurice Darras, 55 ans, machiniste à Hénin-Liétard; André Letombe, 13 ans, mineur à Divion; François Busniet, mineur à Hénin-Liétard; François Ovre, 37 ans, mineur à Hénin-Liétard, ont chacun un an de prison.
Tous sont condamnés en outre à 1.200 frs d'amende.

Les pertes de Tchoung-King et des bandes communistes dans le Nord de la Chine

Pei-Ping, 17 janvier. — D'après un communiqué du quartier général nippon en Chine du Nord, les troupes de Tchoung-King et les bandes communistes qui font la guerilla dans le Nord de la Chine ont perdu 142.000 morts et 104.000 prisonniers en 1942.
Le butin de guerre se compose de 680 lance-mines, 192 mitrailleuses lourdes, 1.543 mitrailleuses légères et 87.000 fusils; 69.522 hommes se sont rendus volontairement.
L'ennemi a perdu en décembre 8.563 morts et 1.667 prisonniers. Le butin de décembre se monte à 57 lance-mines, 45 mitrailleuses lourdes et 60 mitrailleuses légères.
Si ce butin est relativement réduit c'est, d'après le quartier général nippon, parce que l'armement de l'ennemi est très réduit lui aussi.

CHEZ LES YANKEES

Bataille entre soldats blancs et noirs

Genève, 17 janvier. — Le « Times » relate une « grande bataille » entre soldats américains blancs et noirs.
Dans la ville de Peanix, en Arizona, des soldats nègres se battaient entre eux quand la police militaire intervint. Elle se disposait à emmener en camions 150 soldats nègres, lorsque des coups de feu retentirent, provoquant un grand tumulte. Des officiers et des hommes de troupe blancs se lancèrent dans la mêlée. Les balles sifflaient dans les rues et brisaient des vitres. Un soldat fut tué et plusieurs autres blessés.
Le « Times » écrit textuellement : « Tout le territoire était en état de siège. Personne ne voulait s'interposer, craignant d'essuyer le feu des adversaires en présence. Un civil qui passait en auto a été tué. Six autres militaires et civils ont été blessés. Vers le matin, la police militaire reçut en renfort de l'infanterie et des chars légers. Les chars de combat ont encore patrouillé pendant toute la journée du lendemain. Deux cents soldats nègres ont été arrêtés et emmenés par la police militaire.

PLUS DE PASSEPORT ENTRE LES ETATS-UNIS ET LE CANADA

Amsterdam, 17 janvier. — Le « Daily Express » mande de Montréal que les gouvernements américain et canadien ont décidé de supprimer l'obligation du passeport. Dorénavant il suffira d'un simple laissez-passer pour franchir la frontière séparant les Etats-Unis du Canada.

Un message de M. de Valera au peuple irlandais

Genève, 17 janvier. — Dans un message adressé à la population irlandaise, M. de Valera a dit notamment que le public d'Irlande regardait l'avenir avec souci, mais qu'il n'y avait pas de raison cependant d'avoir peur.
« Le premier devoir de l'Eire, déclara-t-il, est de s'inspirer des exemples du passé et de se préparer le mieux possible à la guerre pour le cas où, un jour, elle éclaterait dans le pays ».

Les crédits de la Défense nationale en Turquie

Ankara, 17 janvier. — Dans sa séance de clôture, l'Assemblée nationale turque a voté un crédit extraordinaire de 64 millions de livres turques pour la défense nationale. Le total des crédits votés se monte actuellement à 124 millions de livres turques.

— Le Bordelais gagnant du gros lot de la Loterie nationale, 25e tranche, M. Merand, a fait don de 100.000 fr au Secours national.

L'inauguration de l'exposition des travaux des prisonniers à Lomme

L'inauguration de l'exposition des œuvres des prisonniers lommois a eu lieu dimanche matin à Lomme, salle Bernadette.
M. Hovaere, conseiller national, délégué de la Maison des prisonniers, fut reçu par M. Dereuse, maire.
M. Jean Duries, du comité organisateur, le salua. Il explique l'activité du Comité organisateur qui a voulu recueillir des fonds pour continuer l'envoi des colis aux prisonniers lommois.
M. Hovaere remercia le comité qui ne veut pas que les prisonniers lommois soient oubliés.
M. Dereuse, maire, apporta l'appui sans réserve de la municipalité.
Après un vin d'honneur, les personnalités visitèrent l'exposition qui comprend 101 œuvres.
Parmi celles-ci se trouvent des pièces vraiment artistiques réalisées avec un outillage rudimentaire.

Rajustement des salaires dans l'industrie automobile et du cycle

Les employés et ouvriers de la fabrication et de la réparation de l'automobile et du cycle sont informés qu'un arrêté préfectoral modifiant leurs salaires, applicable depuis le premier jour de la période de travail qui a commencé ou suivi le 1er décembre 1942, est sorti à la date du 3 décembre. Les intéressés peuvent en avoir communication à leur syndicat ou à l'Union locale des syndicats de leur localité, qui en ont reçu copie par les soins de l'Union départementale.

SAUVEZ L'ENFANCE !
QUINZAINE NATIONALE ANTI-TUBERCULEUSE
DU 15 AU 31 JANVIER
SOUSCRIVEZ DES BONS DE SOLIDARITE
SAUVEZ L'ENFANCE !

LILLE

La remise des prix de la Société industrielle

Dimanche à 17 h., en la salle Auguste-Angellier à Lille, a eu lieu la remise des prix de la Société industrielle, sous la présidence de M. Decoster. On remarquait à la tribune : MM. Carles, préfet régional; Teels, représentant M. Dehove, maire de Lille; M. le recteur Duez; Darrouy, préfet délégué; Bourdon, délégué général de l'Union des industries chimiques et Painvin, président; Mgr Dépine, recteur des Facultés catholiques; le chanoine Liévin Delommez, sous-directeur de l'Ecole des arts et industries de Roubaix; Pierre Thiriez, président de la Chambre de commerce, etc.
M. Decoster rappela tout d'abord l'histoire de la Société industrielle depuis 1939. Il rappela ensuite le souvenir des morts et souligna les vertus de ses regrettés présidents d'honneur MM. Liévin Danel, Louis Nicolle et de son vice-président M. Omer Bigo. Après un raccourci de l'activité de la Société industrielle, M. Decoster souligna les travaux de ses cinq comités.
Il procéda ensuite à la lecture du palmarès dont nous avons déjà publié des extraits. Les six grand prix furent ensuite remis aux lauréats.
A l'issue de la cérémonie M. Decoster remit la grande médaille de la fondation Kuhlmann offerte par la Société industrielle, à MM. Bourdon et Georges Painvin, représentant l'Union des industries chimiques de Paris.
Parmi les titulaires de la médaille de vermeil nous relevons les noms de deux employés des établissements Motte-Bossut et fils, de Roubaix: MM. Louis Lemaire, magasinier à Roubaix, qui compte 55 ans de services et Gustave Willequet, chef magasinier au tissage de Leers (62 ans de services).

Une résolution de la commission des vieux travailleurs

La délégation des Vieux travailleurs réunie en commission à l'occasion du 4e congrès du Parti populaire français réclame du gouvernement des mesures rapides en vue d'obtenir :
1° La refonte, dans un véritable esprit de solidarité sociale, de la loi du 14 mars 1941 et d'abord l'élévation du taux de l'allocation principale. Le maintien jusqu'à la fin des hostilités de l'allocation complémentaire de 1.600 fr., l'attribution de cette allocation aux travailleurs des trois catégories A, B, C, résidant dans les communes de plus de 50.000 habitants ; l'extension aux exclus (artisans, petits commerçants, petits exploitants agricoles et tous travailleurs indépendants), du bénéfice de l'allocation et enfin l'examen des situations particulières dont le règlement s'est avéré difficile, en raison des complexités des conditions d'application de la loi ;
Demande instamment l'élévation de la ration de pain des travailleurs de 70 ans.
Les membres de la commission des vieux travailleurs affirment leur foi dans l'établissement d'un nouvel état socialiste et national beaucoup plus humain qui donnera aux travailleurs le régime de justice sociale auquel ils aspirent et leur apportera, dans la dignité, la sécurité de leur vieillesse.
Pour tous renseignements, adressez-vous à l'Union des vieux travailleurs, 4, avenue Charles-Saint-Venant.
Les cours de l'école de cadres sont suspendus pour le moment.

— M. Havenga, ancien ministre des finances de l'Union sud-africaine et successeur de feu le général Hertzog aux fonctions de chef du Parti afri[illegible], a déclaré dans un discours que la politique future du parti de s'écarterait en rien de la doctrine professée par le général

ROUBAIX

Les arbres de Noël fleurissent encore

(Ph. J. de Rx.)
Les enfants qui ont pris part à l'arbre de Noël, à la Société roubaisienne de bonneterie.

A la Manufacture roubaisienne de bonneterie

La « Manufacture Roubaisienne de Bonneterie » avait pris dimanche après-midi une allure de fête.
Il s'agissait, en effet, de recevoir les enfants du personnel, leurs parents et les familles des prisonniers de l'usine, invités par le gérant de l'établissement, M. Philippe Motte.
Les tables du goûter attendaient les jeunes convives, une scène de théâtre promettait de la distraction. Et certes, personne ne fut déçu. Petits garçons et petites filles ne manquèrent pas de témoigner par leur gaîté combien ils appréciaient cette fête organisée en leur honneur. Les numéros, exécutés par les clowns Gerry-Gerrys furent applaudis comme ils le méritaient et le goûter fut très apprécié.
Une distribution de jouets fut accueillie avec l'enthousiasme que l'on devine, tandis que, de leur côté, les mamans, ravies du cadeau utile offert pour leurs enfants, n'étaient pas les moins satisfaites.
Vers la fin de l'après-midi, une petite fille, au nom de ses camarades, remercia gentiment M. et Mme Philippe Motte.

Au Comité ouvrier de secours immédiat

De son côté, le C. O. S. I. avait dressé, lui aussi, un arbre de Noël à l'intention de ses jeunes protégés. Ils étaient quelque 250, dimanche après-midi, dans la salle de la rue Pierre-Motte, devant un sapin magnifique surchargé de mille belles et bonnes choses. 250 enfants victimes des bombardements et qui trouvèrent à une atténuation à leurs maux.
M. Gérard Gerbier, président du C. O. S. I., prononça une courte allocution, au cours de laquelle il expliqua pourquoi cet arbre de Noël ne comportait pas en même temps une petite fête. Le dernier raid de la R. A. F. a fait des victimes — une fois de plus — dans notre proche région. Convenait-il de rire alors que, tout près, des gens pleurent la perte des leurs ? Il parla aussi de l'activité du C. O. S. I. qui, rien que pour Roubaix et ses cantons, a déjà distribué un million 500.000 fr. de secours aux sinistrés ! Il termina par des paroles d'espoir en des jours meilleurs.
Après quoi on passa à la distribution des jouets et friandises, chaque enfant emportant pour 85 fr. de marchandises.

MARDI 19 JANVIER :

Aujourd'hui: saint Sulpice; demain, saint Sébastien.
Soleil: 8 h. 39; 17 h. 24.
Lune: premier quartier le 13.
C. d'Epargne: de 9 à 12 h. et de 14 à 17 h.
Consultation de nourrissons: de 16 à 17 h., au local de la Goutte de lait.
Dispensaire d'hygiène sociale Pierre-de-Roubaix (90, r. Edouard-Anseele): à 15 h., consultations pour adultes.
Maison du prisonnier, 23, r. du Maréchal-Foch, de 9 à 12 h. et de 14 à 18 h.

Aux veuves de guerre

Les veuves de guerre (1914-18 et 1939-40) sont priées de se rendre au Foyer du Mutilé, 3, rue de l'Espérance le dimanche 24 janvier, à 15 h. 30. Des communications très importantes les concernant leur seront faites. Les veuves soucieuses de leur devoir de solidarité ne doivent pas manquer à cet appel.

A propos du savon supplémentaire pour professions salissantes

Il est de nouveau rappelé aux employeurs qu'en vue d'éviter d'avoir à fournir tous les deux mois un certificat d'emploi à chacun de leurs ouvriers, le mode de distribution des tickets de savon supplémentaire pour les professions salissantes sera modifié de la façon suivante, à partir du 1er février.
Les employeurs devront faire parvenir au Service du ravitaillement, salle Henri-Watremez, rue de l'Hospice, entre le 15 et le 20 du mois précédent, soit pour la prochaine période, entre le 15 et le 20 janvier, une liste en double exemplaire de leurs ouvriers domiciliés à Roubaix et pour lesquels ils demandent l'attribution supplémentaire de savon.
Cette liste comprendra le numéro de la carte d'alimentation, les noms, prénoms, dates de naissance, adresses et professions exactes, et les ayants-droit devront être classés par professions.
Il est bien entendu que les ouvriers n'habitant pas Roubaix ne doivent pas figurer sur cet état.
A partir du 1er février, les employeurs pourront faire retirer au guichet 9 de la salle Watremez le double de la liste qu'ils auront remise, ainsi que les tickets de savon attribués à leurs ouvriers. Il en sera de même tous les deux mois.
Les ouvriers domiciliés à Roubaix et travaillant dans une entreprise située sur d'autres communes, continueront à présenter tous les deux mois un certificat constatant l'emploi qu'ils y exercent.
Les artisans et commerçants susceptibles de bénéficier du savon supplémentaire produiront une attestation indiquant la corporation à laquelle ils sont attachés, leur numéro du registre des métiers ou de commerce, ainsi que leurs numéros de carte d'alimentation. Pour eux, cette attestation sera valable un an, mais ils auront à faire part des changements intervenus dans leur situation (cessation de métier ou de commerce).

Le corps d'une femme disparue depuis un mois est retrouvé dans le canal

Nous avons signalé la disparition de Mme Louise Dancoisne, née Ramselbergh, 51 ans, 7, avenue André-Chénier, qui, ayant quitté son domicile le 18 décembre dernier, ne reparut plus, et restait introuvable. Le corps a été repêché dimanche, vers 10 h. 30, dans le canal de Roubaix, près du pont de la Vigne, par un éclusier qui le ramena sur la berge à l'aide d'une gaffe. Il a été identifié par son frère et son beau-frère. La malheureuse était neurasthénique depuis longtemps. M. le docteur Caillet, qui examina le cadavre, ne releva d'ailleurs aucune trace suspecte.

LES AUTOS DOIVENT SIGNALER LEUR POSITION. — MM. Eugène Engels, 23 ans, chauffeur de taxi, 11, Grand'Place, et Albert Cocheteux, 20 ans, rammasseur de lait, 11, rue du Recueil à Fers-Lille, ont fait l'objet de procès-verbaux pour avoir laissé leur voiture automobile en stationnement, le soir, sans les feux de position réglementaires.
UN COMMENCEMENT D'INCENDIE s'est déclaré dimanche, vers 17 h. 15, dans l'appartement occupé par M. Charles Vandeputte, 25, rue Saint-Eleuthère. Un rideau avait pris feu, et menaçait de propager les flammes dans toute la pièce. Le feu fut promptement éteint par les habitants, et les pompiers ne durent pas intervenir.
Les dégâts sont insignifiants.
PLUSIEURS BICYCLETTES ONT ETE VOLEES DIMANCHE, par d'audacieux voleurs, à MM. Emile Breyne, 48 ans, terrassier, 24, rue de la Basse-Masure, qui avait laissé son vélo devant un café du boulevard de Beaurepaire; Etienne Hahusseau, 20 ans, coursier, rue de Lannoy, cour Dujardin, 18, dont la machine fut enlevée avenue Linné, et Robert Piquet, 32 ans, décolleteur, 245, rue des Cinq-Voies, à Tourcoing.
INTEMPERANCE. — La police a conduit au violon, Albert Buisart, 39 ans, charpentier en fer, 97 bis, rue du Gauquier, à Wattrelos qui, en état d'ivresse, s'était endormi sur un trottoir de la rue de Blanchemaille.
AU SON DE L'ACCORDEON. — Mme Georgette Dumini, 40 ans, cafetière, 87, rue du Fontenoy, a fait l'objet d'un procès-verbal pour avoir laissé danser dans son établissement. De plus, la police a procédé à la saisie fictive de l'accordéon et du jazz qui servaient d'orchestre.
CERCLE ORPHEONIQUE « LES XL ». — Mercredi à 18 h. 15, au local, répétition générale.

WASQUEHAL

Distribution des tickets de ravitaillement de février

Les tickets de rationnement de février seront remis aux consommateurs sur présentation de la carte individuelle.
Au Capreau, salle du patronage, rue de Tourcoing : vendredi 22, de 8 h. 30 à midi pour les rues Jean-Jaurès, Louise-Michel, cité Motte, chemin des Serres, chemin du Halage, cité l'Avenir et cité l'Union, et de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues Coli, Costes et l'avenue Clemenceau.
Samedi 23, de 8 h. 30 à midi pour la rue Voltaire, rue du Triez, avenue Lyautey, rue de Mouvaux, rue Lamartine, quai des Alliés et rue de l'Abbé-Lemire, et de 14 à 17 h. 30 pour les rues Guynemer, Guilbaud, A.-Ribot, Turgot, Christophe-Colomb et de Roubaix.
Lundi 25, de 8 h. 30 à midi pour la rue des Ecoles, rue Nadaud, cité Laborieuse, rue du Pont, sentier de l'Allumette, rue Clément-Béthune, rue Clémentine-Durieux, r. Alexandre-Dubois et rue de Mulhouse, et de 14 h. à 17 h. 30 pour les rues des Champs, des Fleurs, de Colmar, A.-Briand, sentier des Briques, quai des Canotiers, chemin de la Planche-au-Ries, cité de la Renaissance, sentier du Canal, rue Jacquart, rue Charles-Delescluse et rue Testelin.
Mardi 26, de 8 h. 30 à midi, pour la rue de Tourcoing, et de 14 à 17 h. 30 pour la cour Lepers, rues Watteau, Eugène-Guillaume, Cocheteux, Favreuil, Philippe-Le Bon, La Fontaine, Carpeaux, de la Scierie et rue Rosa-Bonheur.
Les retardataires ne seront servis qu'à une date ultérieure qui sera fixée par la suite.
LES BUREAUX DE RAVITAILLEMENT rue Jean-Macé seront fermés mercredi 20 janvier toute la journée.

Au profit des œuvres de la ville

L'opérette « Les Cloches de Corneville » sera jouée dimanche 24, à 16 h., en la salle des fêtes de la rue de Roubaix, au Capreau. C'est la municipalité qui organise cette matinée au profit des diverses œuvres de la ville.
L'opérette sera interprétée par le Groupe lyrique croisien avec le concours de l'orchestre symphonique dirigé par M. Ed. Crève.
Le prix des places a été fixé comme suit : Balcons réservés, 20 fr.; parterres réservés 15 fr.; premières, 10 fr. La vente des tickets a lieu à partir de ce jour chez MM. Biquet, débitant de tabac, 203, rue des Villas; Vanneste, 200, rue Coli; Samain, rue de Tourcoing et Dupréelle, place Fénelon.
La location fonctionnera samedi 23, de 9 h. à midi à la salle des fêtes du Capreau.

LES RESTAURANTS A BON MARCHE ET LES SOUPES POPULAIRES. — La distribution des cartes pour les repas des restaurants à bon marché et des tickets de soupes populaires aura lieu au Capreau, salle annexe, rue de Roubaix jeudi 21, de 14 h. à 16 h. 30; au Centre, salle des fêtes rue Jean-Macé, samedi de 8 h. 30 à 11 h. 30.
UNE JOURNEE RECREATIVE POUR LES ENFANTS DE PRISONNIERS ET ORPHELINS DE GUERRE. — Un repas sera servi le jeudi 21 janvier, à 13 h., aux enfants de prisonniers et orphelins de guerre, âgés de moins de 14 ans, dans la salle du restaurant populaire, filature du Nord, rue Pasteur. Après le repas, les enfants seront conduits à la salle des fêtes rue Jean-Macé pour assister à une séance de marionnettes qui y sera donnée à 15 h. Le repas et l'accès de la séance récréative seront gratuits pour ces enfants.
FANFARE DES ACCORDEONISTES WASQUEHALIENS. — Mardi et vendredi, à 19 h. 30, répétition et cours de la clique de clairons et tambours, 6, r. Philippe-le-Bon. Cours de solfège mercredi, à 19 h., au même local.
CLUB DES SPORTS REUNIS. — Ce soir lundi, à 19 h. 30, réunion des membres de la commission de football du Centre, au siège, café de la Terrasse, avenue de Flandre.
CAMOUFLAGE INSUFFISANT DES LUMIERES. — Au cours de la nuit de samedi à dimanche, des agents de police ont constaté le camouflage insuffisant des lumières aux habitations de MM. Biesbrouck, 153, rue Voltaire; Squebut, 95, rue Carpeaux et chez Mme Delannoy, 97, rue Carpeaux.

WATTRELOS

LE PAIEMENT DES ALLOCATIONS MILITAIRES se poursuivra comme suit au bureau de postes: mardi 18, de 9 à 10 h., Nos 1.301 à 1.450; de 14 à 15 h., 1.451 à 1.600; de 15 à 16 h., 1.601 à 1.750. — Mercredi 19, de 9 à 10 h., 1.751 à 1.900; de 14 à 15 h., 1.901 à 2.050, de 15 à 16 h., 2.051 à 2200. — Jeudi 20, de 9 à 10 h., 2.201 à 2.350; de 14 à 15 h., 2.351 à 3.500; de 15 à 16 h., 2.501 à 2.650. — Vendredi 21, de 9 à 10 h., 2.651 à 2.828; de 14 à 15 h., 3.001 à 3.100; de 15 à 16 h., 3.101 à 3.250. — Samedi 22, de 9 à 10 h., 3.251 à 3.300; de 14 à 15 h., 3.501 à 3.800; de 15 à 16 h., 3.801 à la fin et retardataires. Se présenter au préalable à la mairie, bureau des renseignements, pour retirer le certificat de paiement du premier trimestre 1943.
LES COMMANDES DE CHARBON. — A la liste des rues du secteur 3 dont les habitants doivent inscrire leur commande le 23 janvier, il faut ajouter le quartier Delemar.

CROIX

Le repas offert aux orphelins de guerre

Le repas offert par la ville de Croix aux orphelins de guerre. (Ph. J. de Rx.)

Dimanche, à 12 h. 30, la municipalité de Croix a offert, à l'occasion de la remise d'un livret de Caisse d'épargne aux jeunes orphelins de la guerre 1939-1940, un repas qui a été servi à ces enfants et à leurs mamans dans la salle du restaurant du parc de la Mairie.
Vingt-six orphelins et leurs mamans firent honneur au repas.
Au dessert, M. Priau, après avoir remis à chaque enfant le livret de Caisse d'épargne de 200 fr. qui leur était offert, adressa aux jeunes enfants quelques paroles familières et s'entretint avec les mamans.
Ce livret de caisse d'épargne, ainsi que le déjeuner ont pu être offerts grâce aux démarches de M. Priau, vice-président du Comité municipal et à la générosité de M. Debruyne, directeur de la C. I. M. A., de la direction des établissements Lebrun-Vandeuren, teinturiers, auxquels s'étaient joints de nombreux commerçants de la ville, ainsi que le personnel du restaurant à prix réduit, qui laissa une large contribution.

Les commandes de charbon

Secteur n. 3, à la Maison des Œuvres, place de la République. — Le 26 : Rues du 11 Novembre, Wilson, Pressencé, de l'Avenir, d'Alger, Créchet, Parc, Jacquard, Pasteur, de Roubaix, Nord, des Cottages, de Lorraine, Espérance, Chasse, cont. St-Martin, sent. Duquennière.
Le 27 : rues J.-Jaurès, Gambetta des Champs, Salengro.
Secteur n. 4, à la Maison des Œuvres, place de la République. — Le 28 : Pl. de la République, rues de Lille, Gaz, Vauban, Plaine, Négrier, Pannerie, Ouest, G.-Dubled, Perdue, Voltaire, Gare, Fonderie, L.-Michel, H.-Ghesquières, Grand'Place.
Le 29 : Rues E.-Guillaume, Maubeuge, Egalité, Carnot, bd. E.-Zola, Mirabeau, Tourcoing, Ogiers (début), Forges, Pilons, Bessemer, Creusot, Hannart, Brasserie.
Secteur n. 5, à la Maison des Œuvres, place de la République. — Le 30 : Av. des Flandres, rues Beaumont, Berthelot, Acacias, Corneille, Basse-Ville et Orphelinat, av. Lacepède, Lenôtre, r. Verte, Pluquet, Racine, Rousseel, Maisons Motte, chem. du Halage, Château, Dupleix, Holden, Victor-Hugo, Strasbourg, av. Vaillant, r. Metz, Carr. Loridan, maisons Thomas, r. Marceau.

ASSURANCES SOCIALES « LA FAMILLE », secrétariat ouvert les mercredis, de 16 à 19 h. et les samedis de 13 à 17 h., 15, r. Corneille.
CONSULTATIONS DES NOURRISSONS mercredi 20, de 15 à 16 h. à la maternité, 5, avenue Delory.
PASSAGE DU CONTROLEUR des contributions directes, à la mairie, 1er étage, salle de l'Inspection scolaire, mercredi 20, de 14 à 16 h.
LES VIEILLARDS, INFIRMES ET INCURABLES assistés à domicile bénéficiaires de la retraite des vieux travailleurs, sont priés de présenter à la mairie, bureau de l'assistance, leur carte d'assistés, dès qu'ils auront touché leur premier trimestre d'arrérages de la retraite des vieux travailleurs.
AVIS AUX PERSONNES DEPOURVUES DE LA NOUVELLE CARTE D'ALIMENTATION. — Certains consommateurs qui ne se trouvaient pas à Croix, en juin 1942, n'ont pas encore reçu de la commune où ils se trouvaient à cette époque leur nouvelle carte individuelle d'alimentation. Les feuillets de rationnement de janvier leur ont été délivrés sur présentation d'une carte provisoire. Il est recommandé expressément à ces personnes de réclamer d'urgence à la mairie de la commune où ils se trouvaient en juin 1942, leur carte individuelle. Les feuillets de rationnement de février ne pourront être remis que sur présentation de cette nouvelle carte. La lettre adressée au maire de la résidence de juin 1942 doit mentionner l'adresse exacte du consommateur à Croix.

CARNET

Naissance

— Francine et Nicole ont la joie de vous annoncer la naissance de leur petite sœur Bernadette.
De la part de Monsieur et Madame Maurice Willem-Waelès.
Roubaix, le 14 janvier 1943.
14, Contour Saint-Martin.
Maternité Boucicaut. 91420d

Fiançailles

— M. et Mme Georges Ulrici-Agal font part des fiançailles de leur fils Georges avec Mlle Marie Berthelot.
Mme M. Berthelot-Orion fait part des fiançailles de sa fille Marie avec M. Georges Ulrici.
Tourcoing, 84, rue du Dragon.
La Chataigneraie (Vendée).

MERCIER Frères
100, Faubourg Saint-Antoine
PARIS (12e)
Ameublement - Décoration
ANCIEN - MODERNE
OBJETS D'ART - TAPIS
Devis sur dem. Pas de catalogue.

Feuilleton du « Journal de Roubaix » du 18 janvier 1943. — N° 82.

Le parfum de la dame en noir

par GASTON LEROUX

2me partie : LA PRESQU'ILE MYSTERIEUSE

Nous arrachons la chemise de l'homme étendu là et nous découvrons une plaie au-dessous du cœur. Rouletabille se relève avec cet air que je lui ai connu quand il venait au Glandier d'examiner la plaie du cadavre incroyable.
« On dirait, fit-il, que c'est le même coup de couteau ! C'est la même mesure ! Mais où est le couteau ? »
Et nous cherchons le couteau partout sans le trouver. L'homme qui a frappé l'aura emporté. Où est l'homme ? Quel homme ? Si nous ne savons rien, Bernier, lui, a su avant de mourir et il est peut-être mort de ce qu'il a su !... « Frédéric Larsan ! » Nous répétons en tremblant les deux mots du mort.
Tout à coup, sur le seuil de la poterne, nous voyons apparaître le *prince Galitch*, un journal à la main, lisant le journal. Il a un air goguenard. Mais Mrs Edith court à lui, lui arrache le journal des mains, lui montre le cadavre et lui dit :
« Voilà un homme que l'on vient d'assassiner. Allez chercher la police. »
Le prince Galitch regarde le cadavre, nous regarde, ne prononce pas un mot, et s'éloigne en toute hâte; il va chercher la police. La mère Bernier continue à pousser des gémissements. Rouletabille s'assied sur le puits. Il paraît avoir perdu toutes ses forces. Il dit à mi-voix à Mrs Edith :
« Que la police vienne donc, Madame !... C'est vous qui l'aurez voulu ! »
Mais Mrs Edith le foudroie d'un éclair de ses yeux noirs. Et je sais ce qu'elle pense. Elle pense qu'elle hait Rouletabille qui a pu un instant la faire douter du vieux Bob. Pendant qu'on assassinait Bernier est-ce que le vieux Bob n'était pas dans sa chambre, veillé par la mère Bernier elle-même ?
Rouletabille, qui vient d'examiner avec lassitude la fermeture du puits, fermeture restée intacte, s'allonge sur la margelle de ce puits, comme sur un lit où il voudrait enfin goûter quelque repos et il dit encore, plus bas :
« Et qu'est-ce que vous lui direz, à la police ?
— Tout ! »
Mrs Edith a prononcé ce mot-là, les dents serrées, rageusement. Rouletabille secoue la tête désespérément, et puis il ferme les yeux. Il me paraît écrasé, vaincu. M. Robert Darzac vient toucher Rouletabille à l'épaule. M. Robert Darzac veut fouiller la Tour Carrée, la Tour du Téméraire, le Château Neuf, toutes les dépendances de cette cour dont personne n'a pu s'échapper et où, logiquement, l'assassin doit se trouver encore. Le reporter, tristement, l'en dissuade. Est-ce que nous cherchons quelque chose, Rouletabille et moi ? Est-ce que nous avons cherché au Glandier, après le phénomène de la dissociation de la matière l'homme qui a disparu de la galerie inexplicable ? Non ! non ! je sais maintenant « qu'il ne faut plus chercher Larsan avec ses yeux ! » Un homme vient d'être tué derrière nous. Nous l'entendons crier sous le coup qui le frappe. Nous nous retournons et nous ne voyons rien que de la lumière! Pour voir, il faut fermer les yeux, comme Rouletabille fait en ce moment. Mais justement ne voilà-t-il pas qu'il les rouvre ? Une énergie nouvelle le redresse. Il est debout. Il lève vers le ciel son poing fermé.
« Ça n'est pas possible, s'écria-t-il, ou il n'y a plus de bon bout de la raison ! »
Et il se jette par terre, et le revoilà à quatre pattes, le nez sur le sol, flairant chaque caillou, tournant autour du cadavre et de la mère Bernier qu'on a tenté en vain d'éloigner du corps de son mari, tournant autour de chacun de nous. Ah! c'est le cas de le dire : le revoilà tel qu'un porc cherchant sa nourriture dans la fange, et nous sommes restés à le regarder curieusement, bêtement, sinistrement. A un moment, il s'est relevé, a pris un peu de poussière et l'a jetée en l'air avec un cri de triomphe comme s'il allait faire naître de cette cendre l'image introuvable de Larsan. Quelle victoire nouvelle le jeune homme vient-il de remporter sur le mystère ?... Qui lui fait, à l'instant, le regard si assuré ! Qui lui a rendu « le son de sa voix ? ». Oui, le voilà revenu à l'ordinaire diapason quand il dit à M. Robert Darzac :
« Rassurez-vous, Monsieur, « rien n'est changé ! »
Et, tourné vers Mrs Edith :
« Nous n'avons plus, Madame, qu'à attendre la police. J'espère qu'elle ne tardera pas ! »
La malheureuse tressaille. Cet enfant, de nouveau, lui fait peur.
« Ah ! oui, qu'elle vienne ! Et qu'elle se charge de tout. Qu'elle pense pour nous ! Tant pis ! tant pis ! Quoi qu'il arrive ! » fait Mrs Edith en me prenant le bras.
Et soudain, sous la poterne, nous voyons arriver le père Jacques, suivi de trois gendarmes. C'est le brigadier de la *Mortola* et deux de ses hommes qui, avertis par le prince Galitch, accourent sur le lieu du crime.
« Les gendarmes ! les gendarmes ! ils disent qu'il y a eu un crime ! s'exclame le père Jacques qui ne sait rien encore.
— Du calme, père Jacques ! lui crie Rouletabille, et, quand le portier essoufflé, se trouve auprès du reporter, celui-ci lui dit à voix basse :
— « Rien n'est changé », père Jacques. »
Mais le père Jacques a vu le cadavre de Bernier.
« Rien qu'un cadavre de plus, soupire-t-il; c'est Larsan !
— C'est la fatalité, » réplique Rouletabille.
Larsan, la fatalité, c'est tout un. Mais que signifie ce « rien n'est changé » de Rouletabille, sinon que, autour de nous, « malgré le cadavre incidentel de Bernier », tout continue de ce que nous redoutons, de ce dont nous frissonnons, Mrs Edith et moi, et que nous ne savons pas ?
Les gendarmes sont affairés et baragouinent autour un jargon incompréhensible. Le brigadier nous annonce qu'on a téléphoné à deux pas de là, à l'auberge Garibaldi où déjeune justement le « delegato » ou commissaire spécial de la gare de Vintimille. Celui-ci va pouvoir commencer l'enquête que continuera le juge d'instruction également averti.
Et le « delegato » arrive. Il est enchanté, malgré qu'il n'ait point pris le temps de finir de déjeuner. Un crime ! un vrai crime ! dans le château d'Hercule ! Il rayonne ! ses yeux brillent. Il est déjà tout affairé, tout « important ». Il ordonne au brigadier de mettre un de ses hommes à la porte du château avec la consigne de ne laisser sortir personne. Et puis il s'agenouille auprès du cadavre. Un gendarme entraîne la mère Bernier, qui gémit plus fort que jamais dans la Tour Carrée. Le delegato examine la plaie. Il dit en très bon français: « Voilà un fameux coup de couteau ! » Cet homme est enchanté. S'il tenait l'assassin sous la main, certes, il lui ferait ses compliments. Il nous regarde. Il nous dévisage. Il cherche peut-être parmi nous l'auteur du crime, pour lui signifier toute son admiration. Il se relève.
« Et comment cela est-il arrivé ? fait-il, encourageant et goûtant déjà au plaisir d'avoir une bonne histoire bien criminelle. C'est incroyable, ajouta-t-il, incroyable !... Depuis cinq ans que je suis delegato, on n'a assassiné personne ! M. le juge d'instruction... »
Ici il s'arrête, mais nous finissons la phrase. « M. le juge d'instruction va être bien content ! » Il brosse de la main la poussière blanche qui couvre ses genoux, il s'éponge le front, il répète: « C'est incroyable! » avec un accent du Midi qui double son allégresse. Mais il reconnaît, dans un nouveau personnage qui entre dans la cour, un docteur de Menton qui arrive justement pour continuer ses soins au vieux Bob.
« Ah! docteur! vous arrivez bien! Examinez-moi cette blessure-là et dites-moi ce que vous pensez d'un pareil coup de couteau ! Surtout, autant que possible, ne changez pas le cadavre de place avant l'arrivée de M. le juge d'instruction. »

(A suivre.)